Statistiques

Octobre 2019

Rapport Formation

2019

Données statistiques au 31/12/2018

Association Française des Banques

RAPPORT 2019 SUR LA FORMATION

Données statistiques à fin 2018

1. PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES À LA FORMATION Page 6

2. DISPOSITIFS DE FORMATION Pages 7 à 13

- **2.1 Plan**
- **2.2 Périodes de professionnalisation**
- **2.3 Compte Personnel Formation**
- **2.4 Autres dispositifs**

3. ALTERNANCE ET VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE Pages 14 à 18

- **3.1 Contrats d'apprentissage**
- **3.2 Contrats de professionnalisation**
- **3.3 VIE**

ANNEXE : Liste des métiers-repères Pages 19 à 22

Fin 2018, l'AFB comptait **181 banques**, situées en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'Outre-mer ainsi que quelques établissements à Monaco. L'ensemble de ces banques employait **195 300 salariés** , en CDI ou CDD (hors alternants), au 31/12/2018.

	Nombre de banques	%	Effectifs	%
Sans effectif	9	5%		-
Moins de 10 salariés	13	7%	100	<0,1%
10 à 49 salariés	40	22%	1 000	1%
50 à 249 salariés	53	29%	6 700	3%
250 à 999 salariés	42	23%	19 800	10%
1000 salariés et plus	24	13%	167 700	86%
Ensemble	**181**	**100%**	**195 300**	**100%**

Le tableau ci-après présente la situation au 31 décembre de chaque année : il tient compte des nouvelles adhésions comme des résiliations intervenues dans l'année. Les effectifs recensés intègrent les mouvements issus d'opérations de rachat/fusion ou cession d'activité.

Le présent Rapport Formation est établi à partir de différentes sources de données. Les statistiques portant sur la collecte, les périodes de professionnalisation, le compte personnel formation et les contrats de professionnalisation sont issues des bases de données OPCABAIA. Les autres statistiques (effort financier, plan de formation, autres dispositifs et contrats d'apprentissage) sont établies à partir d'une enquête annuelle de l'AFB auprès des entreprises adhérentes. Le rapport porte sur la période 2015-2018. Les ratio par tranche d'effectifs sont à interpréter avec précaution compte-tenu de la variabilité des répondants par taille d'une année sur l'autre.

Éléments de méthodologie de l'enquête AFB

Périmètre étudié : effectif inscrit (rémunéré ou non rémunéré), sous contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD), à temps plein ou à temps partiel. Les alternants ne sont pas comptabilisés dans les effectifs formés au titre de la formation professionnelle continue.

Sont exclus des effectifs étudiés : les auxiliaires de vacances, les intérimaires.

Dans l'ensemble du document, le terme « Techniciens » désigne l'ensemble du personnel dont le niveau de classification se situe entre A et G ; le terme « Cadres » comprend les salariés dont le niveau de classification est compris entre H et K ainsi que les cadres « Hors Classe ».

Chiffres clés 2018

EFFORT FINANCIER

4,6 % de la masse salariale

118 millions d'euros collectés par OPCABAIA

PLAN DE FORMATION

Plus de 99 % de salariés formés

25,4 heures de formation en moyenne par an

30 % des heures se font en distanciel

86 % des salariés formés au réglementaire / 68 % à la conformité

AUTRES DISPOSITIFS

Plus de 25 000 périodes de professionnalisation

5 300 dossiers Compte Personnel Formation (dont 57 % accompagnés)

ALTERNANCE

Plus de 6 200 nouveaux contrats signés : 2 700 en apprentissage / 3 500 en contrats de professionnalisation

6 400 contrats terminés : 2 800 en apprentissage / 3 600 en contrats de professionnalisation

8 400 contrats en cours au 31 décembre : 3 800 en apprentissage / 4 600 en contrats de professionnalisation

1. PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

118 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS PAR L'OPCA

Collecte OPCABAIA (formation continue)

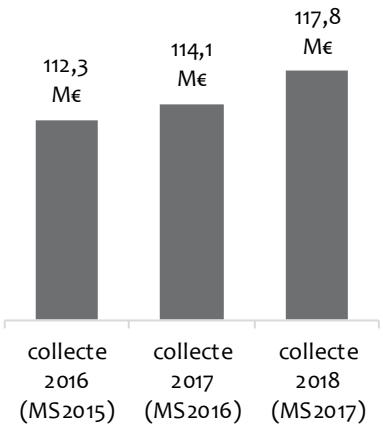

Répartition de la Collecte OPCABAIA (M€)

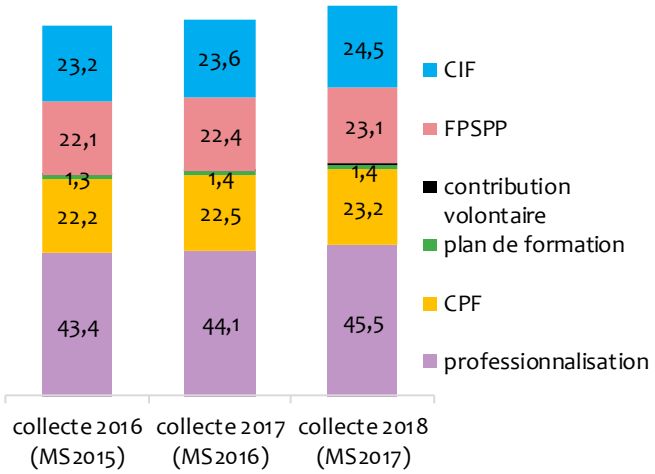

La collecte d'OPCABAIA s'élève à près de 118 millions d'euros pour 2018, en hausse de 3% par rapport à 2017.

Près de 40 % des fonds sont destinés au financement de la professionnalisation (périodes et contrats), tandis que le FPSPP (Fond paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels), le CPF (Compte Personnel Formation) et le CIF (Congé Individuel de Formation) sont financés chacun par environ 20 % de la collecte.

UN EFFORT DE FORMATION EN HAUSSE

Dépenses de formation
(en % de la masse salariale)

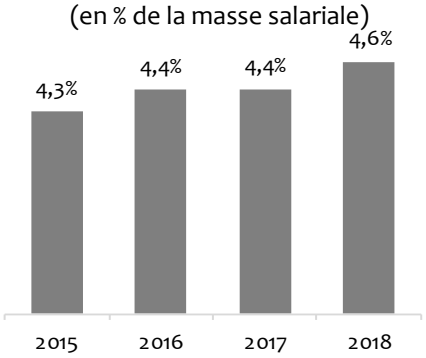

Les entreprises consacrent un budget conséquent à la formation professionnelle. L'effort financier *(dépenses de formation, y compris la rémunération des bénéficiaires, et versement à l'OPCA)* représente 4,6 % de la masse salariale en 2018, un ratio en augmentation par rapport aux années précédentes.

Les coûts pédagogiques représentent près de 36 % des dépenses, une part équivalente au coût du maintien de la rémunération des bénéficiaires. La formation est essentiellement externe, notamment pour les entreprises de petite et moyenne taille.

Répartition des dépenses (%)

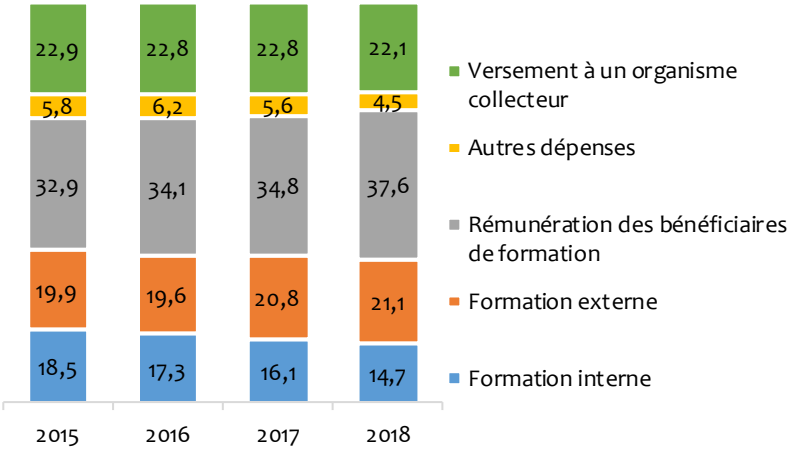

Répartition des dépenses internes/externes (%)

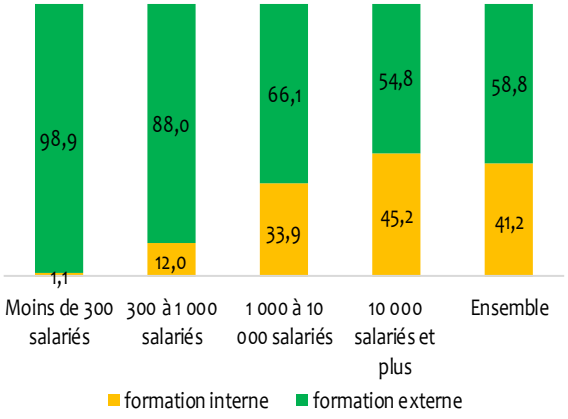

2. DISPOSITIFS DE FORMATION

2.1 PLAN DE FORMATION

La formation reste un enjeu majeur dans les banques. La part des salariés formés est en constante augmentation, en lien avec le développement de méthodologies pédagogiques plus flexibles.

Part des salariés formés* (%)

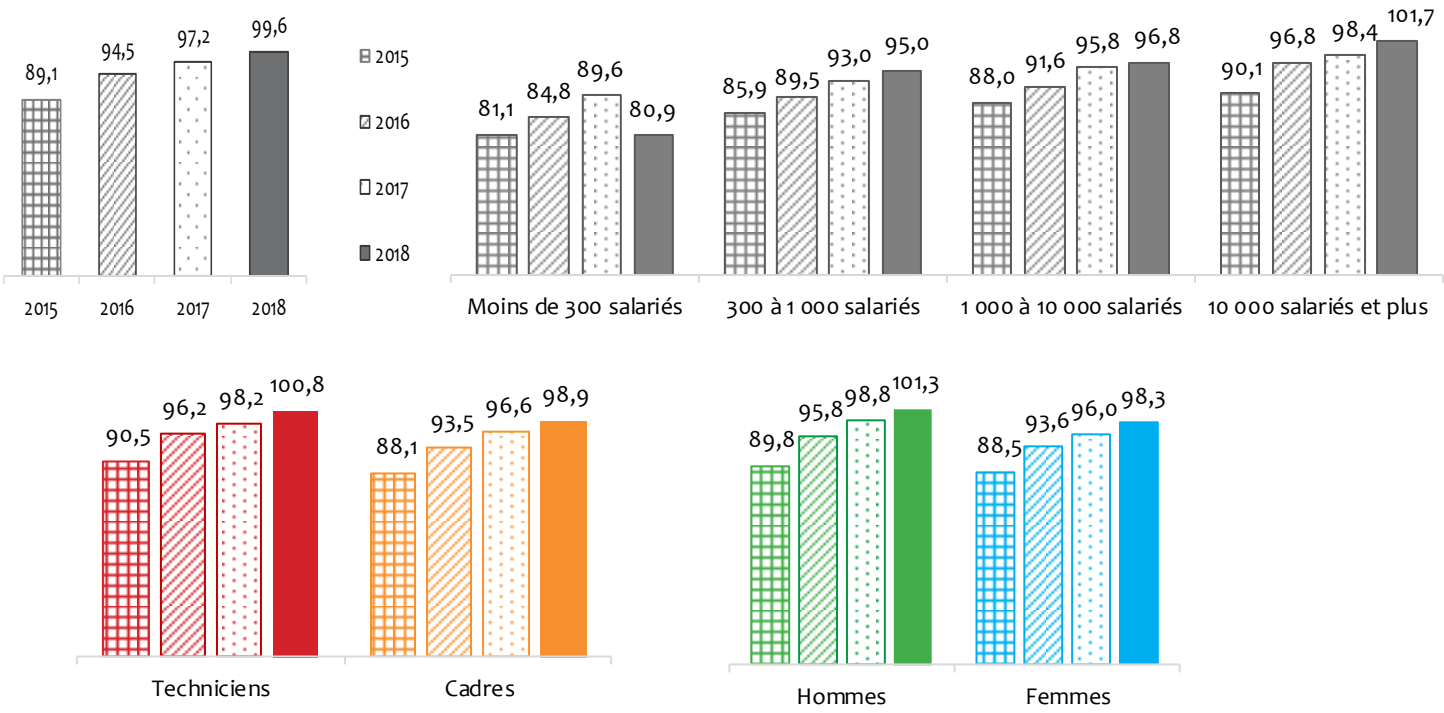

** nombre de salariés ayant suivi une formation durant l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre. Le pourcentage peut être supérieur à 100 % en raison des départs intervenus dans l'année.*

Les nouvelles méthodologies pédagogiques (e-learning, classe virtuelle,…) permettent une meilleure adaptabilité de l'offre aux besoins des salariés. En 2018, 30% des heures de formation ont été suivies en format distanciel, part en constante augmentation ces dernières années.

Répartition des heures de formation par méthode pédagogique (%)

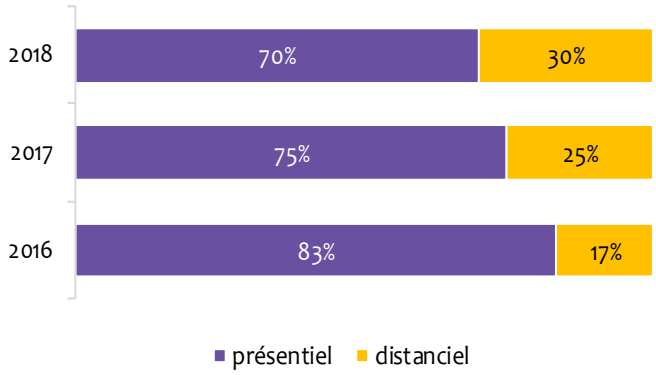

Répartition des heures de formation par catégorie du Plan (%)

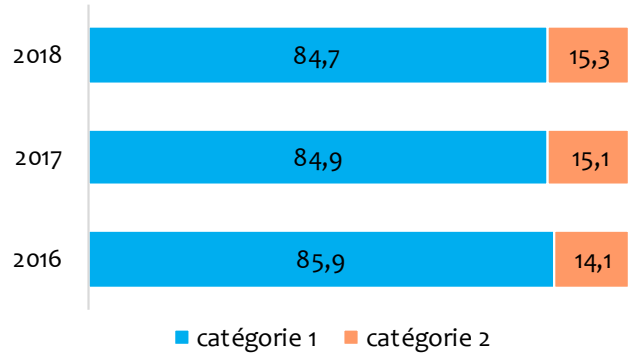

Au global, 85% des heures de formation concernent des actions « *d' adaptation au poste de travail et maintien dans l'emploi* » (catégorie 1), ratio stable.

Les actions de formation de catégorie 2, destinées au « *développement des compétences* » représentent 15% du volume d'heures de formation dont bénéficient les salariés des banques.

PLUS DE 25 HEURES DE FORMATION PAR AN

Nombre moyen d'heures de formation (heures)

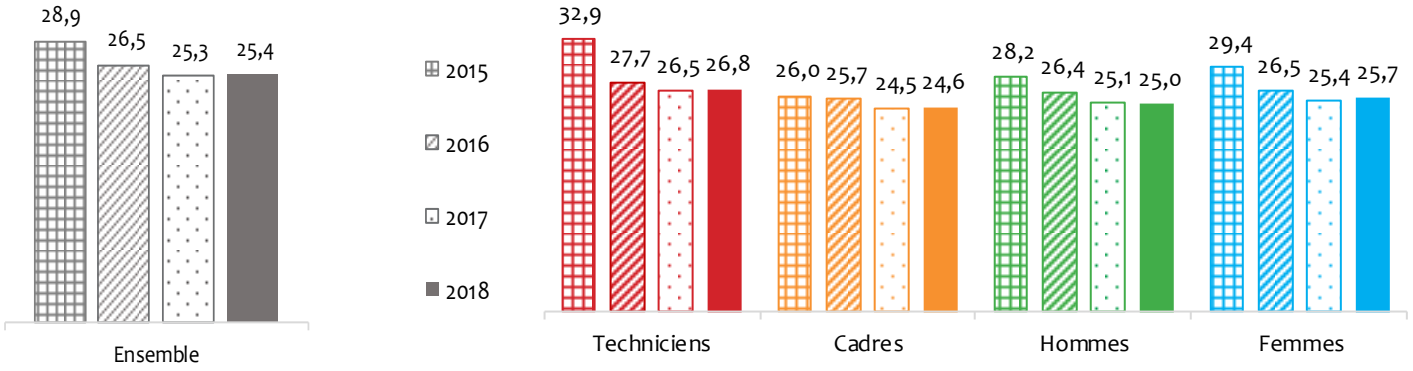

Le nombre d'heures de formation dont bénéficie les salariés est stable en 2018 à plus de 25 heures par an. En moyenne, les Techniciens suivent des parcours de formation pour une durée un peu plus importante, proche de 27 heures.

Le profil des bénéficiaires de formation est similaire à celui de l'ensemble des salariés des banques : plus de 6 salariés formés sur 10 sont des Cadres. 57% sont des femmes.

Profil des salariés formés (%)

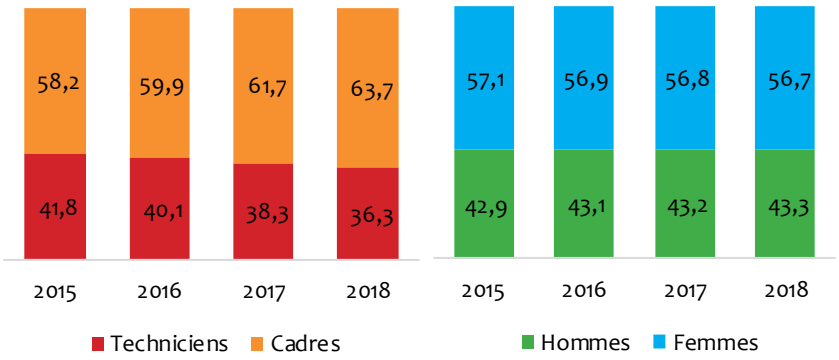

Près de 4 salariés formés sur 10 ont plus de 45 ans, un ratio stable, et comparable à la part des seniors dans les effectifs (40,7% en 2018). Ils ont bénéficié en moyenne de plus de 18 heures de formation, tandis que les salariés âgés de moins de 30 ans en début de carrière professionnelle ont suivi des parcours de formation plus long, dépassant 35 heures dans l'année.

Nombre moyen d'heures de formation par âge (heures)

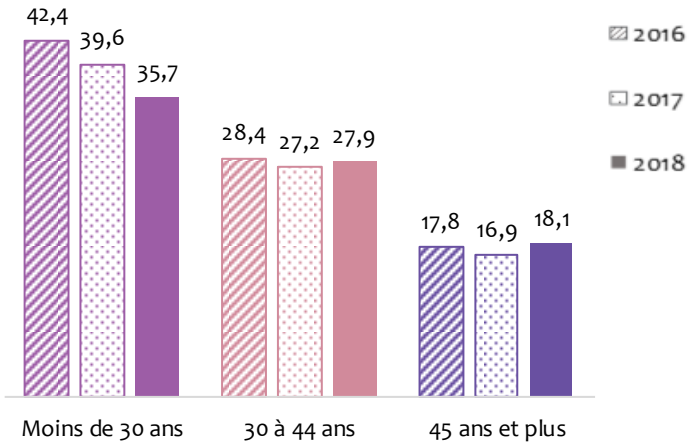

Profil des salariés formés (%)

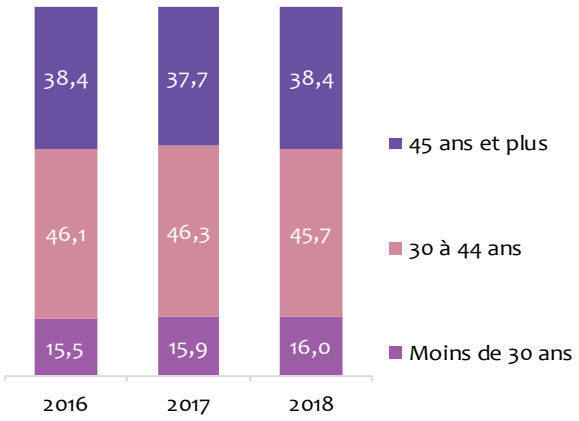

Le réglementaire et la conformité demeurent les sujets majeurs en matière de formation avec des actions pour un volume d'heures moyen de 3 à 4 heures. Les formations plus longues concernent majoritairement les Parcours métiers dont 1 salarié sur 2 bénéficie sur une durée moyenne de 19 heures en 2018. La technicité et l'expertise attendues amènent à des durées globales de formation supérieures à 30 heures par an pour certains métiers.

Répartition des bénéficiaires par thème (%) -2018

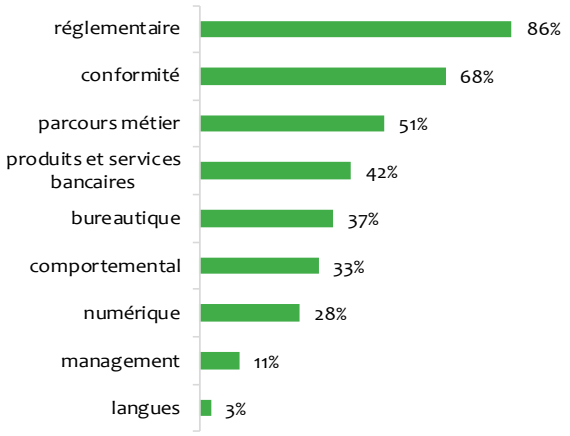

Nombre d'heures de formation par thème (heures) -2018

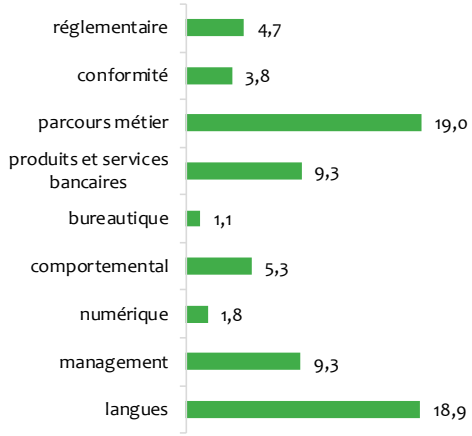

Nombre moyen d'heures de formation par salarié formé selon le métier-repère (heures) - 2018

2.2 PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

Le nombre de périodes de professionnalisation a progressé de plus de 30 % en 2018, dépassant 25 000 dossiers sur l'année. Si les projets *Mutéco* (1) contribuent fortement pour la 2ème année à ce mouvement, le nombre de dossiers hors *Mutéco* a doublé par rapport à 2017, atteignant près de 17 500. De nombreux collaborateurs ont notamment suivi une formation « Directive Crédit immobilier ».

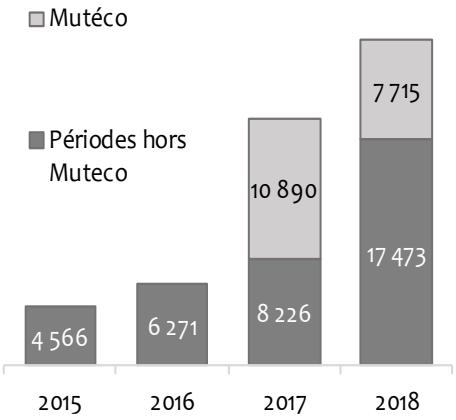

Répartition des périodes* par genre (%)

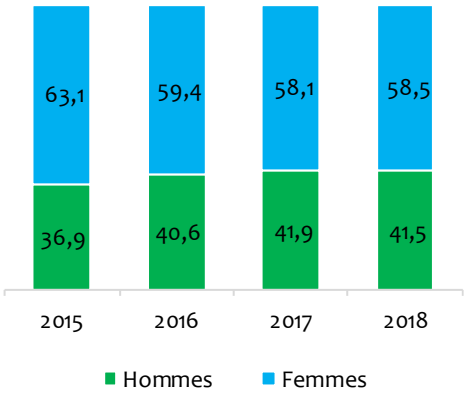

Répartition des périodes* par âge (%)

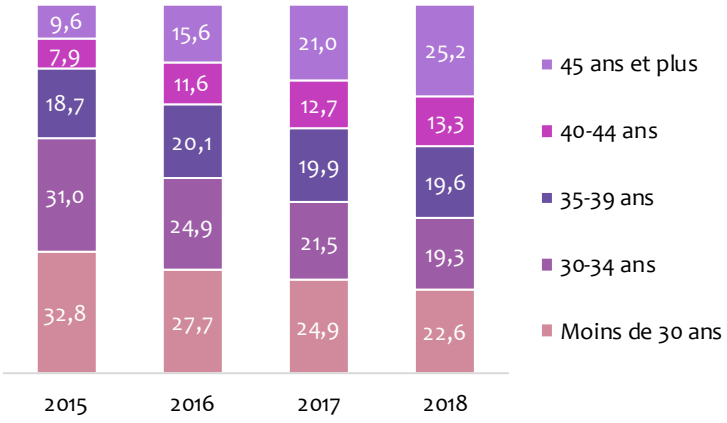

Près d'un bénéficiaire sur deux est une femme, un ratio comparable au poids des effectifs féminins dans l'ensemble des salariés en 2018.

L'analyse par âge montre un poids de plus en plus important des salariés seniors (45 ans et plus) qui représentent désormais un bénéficiaire sur quatre, contre moins de 10% en 2015.

La part des moins de 30 ans et celle des 30-34 ans sont en recul, de l'ordre de 10 points chacune depuis 2015.

Répartition des périodes* par type (%)

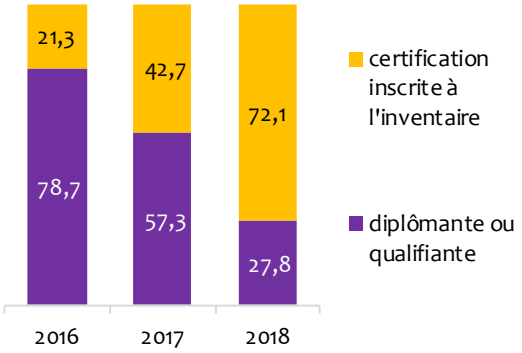

En lien avec le nombre important de formation Directive Crédit Immobilier, les périodes de professionnalisation pour une certification à l'inventaire ont fortement progressé en 2018, représentant plus de 7 demandes sur 10.

(1) programme « Mutéco »: financement FPSPP (Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels) pour former les salariés pour faire face aux Mutations Économiques et technologiques

* *hors projets « Mutéco »*

Répartition des périodes par durée (%)

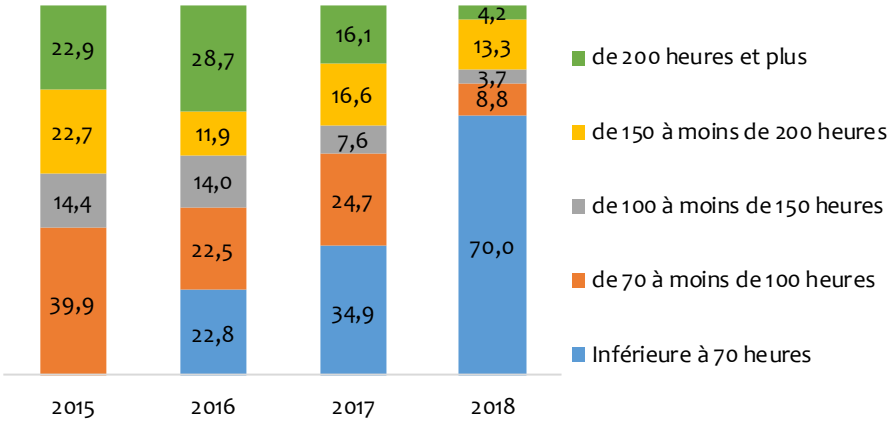

Durée moyenne (heures)

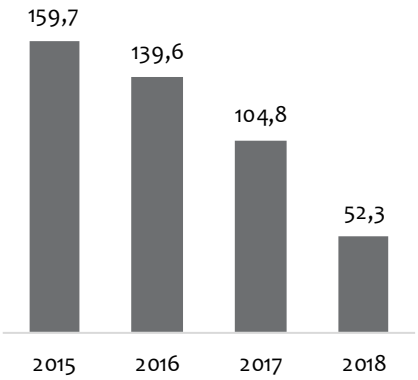

Le poids plus important des périodes de durée inférieure à 70 heures est lié à l'augmentation des demandes de formations réglementaires (notamment Directive Crédit immobilier). Le nombre de périodes d'une durée supérieure à 70 heures reste à un niveau équivalent à celui que l'année passée (soit de l'ordre de 5 300 périodes).

2.3 COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)

Le nombre de dossiers de formation sur le CPF a également considérablement augmenté en 2018 (+ 72 % par rapport à 2017), en lien avec la réforme du CPF à partir du 1er janvier 2019. Ainsi, près de 5 300 formations ont été financées.

Les demandes se font de plus en plus dans le cadre de CPF non accompagnés (sans prise en charge par l'entreprise).

Nombre de dossiers engagés (nombre et répartition en %)

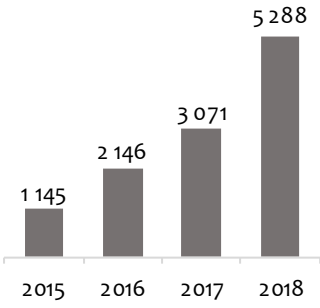

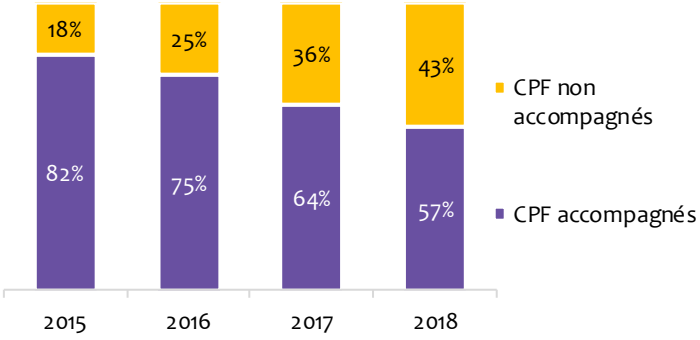

Le coût moyen des formations est en baisse par rapport à 2017, retrouvant son niveau de 2016. En moyenne, une formation dans le cadre d'un CPF accompagné a coûté 1 000 euros de plus qu'une formation CPF non accompagné.

Le niveau de pris en charge a suivi des évolutions comparables. Globalement une formation CPF accompagné est prise en charge à hauteur de 95% en 2018 en regard de 82 % pour le CPF non accompagné.

Coût moyen des formation (euros)

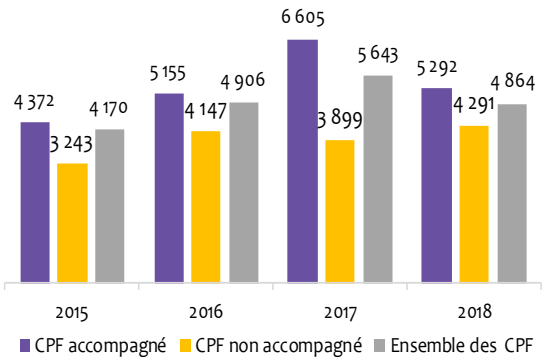

Coût moyen pris en charge (euros)

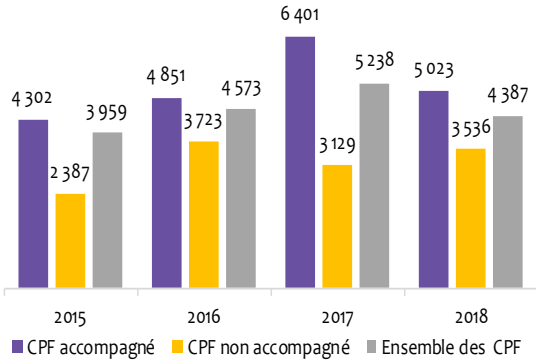

Durée moyenne (heures)

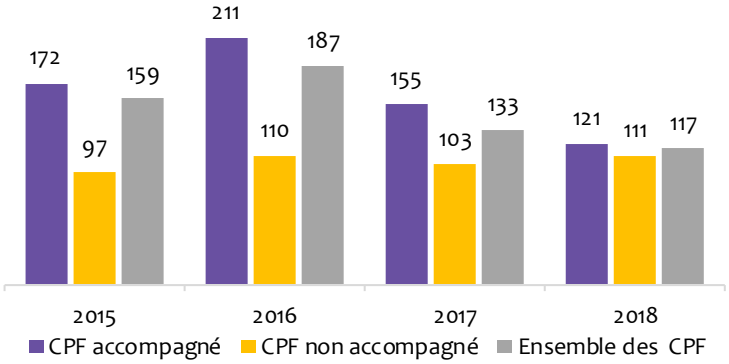

La durée moyenne des formations suivies dans le cadre du CPF accompagné est en baisse depuis 2016, où elle avait atteint un point haut.

En revanche, pour les dossiers CPF non accompagnés, la durée moyenne est relativement stable autour de 100 heures.

Répartition des dossiers CPF selon le domaine de formation (%)

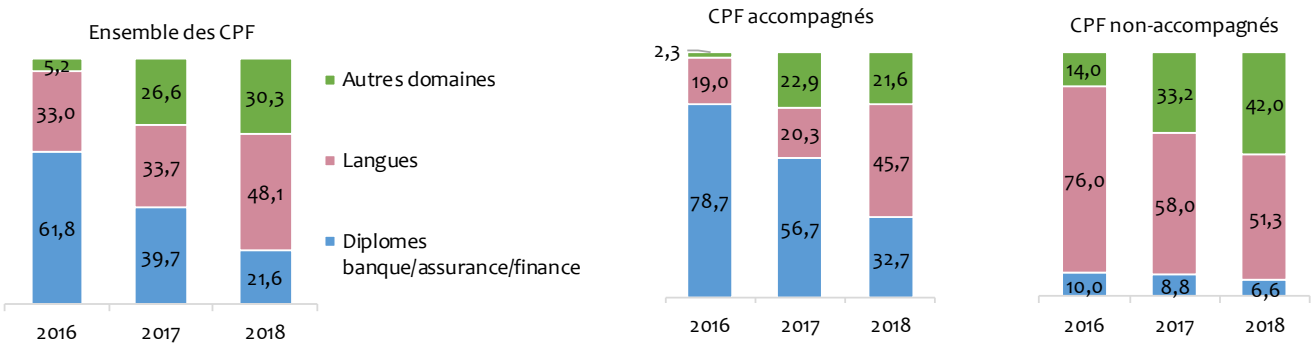

Les dossiers de formations dans le cadre du CPF portent de moins en moins sur des diplômes Banque/assurance/immobilier, représentant 1 demande sur 5 en 2018, versus 62 % en 2016 et 40 % en 2017. On constate une demande plus importante pour les formations langues qui ont concerné près de la moitié des dossiers en 2018. Les demandes de formation dans d'autres domaines ont également progressé dans une moindre mesure.

Ainsi, l'analyse des formations par niveau de diplôme visé montre une augmentation significative des dossiers codifiés « sans niveau de formation » en raison de la nature de la formation. Le mouvement est particulièrement marqué pour les CPF accompagnés.

Répartition des dossiers CPF selon le niveau de diplôme visé (%)

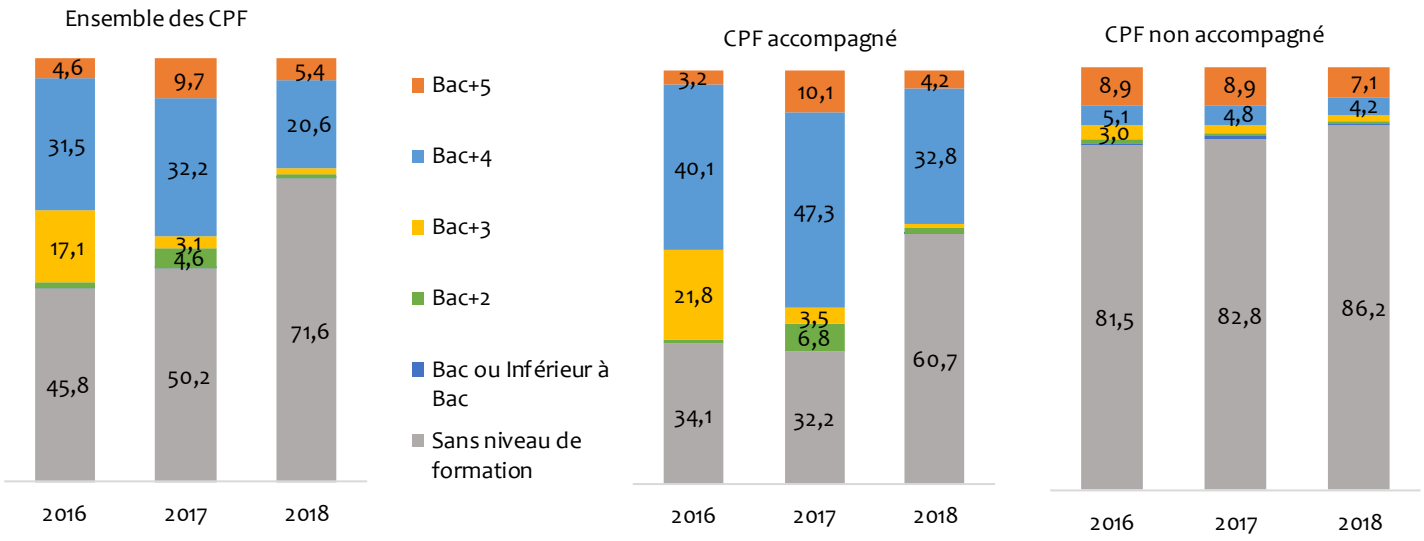

Répartition des dossiers CPF par l'âge (%)

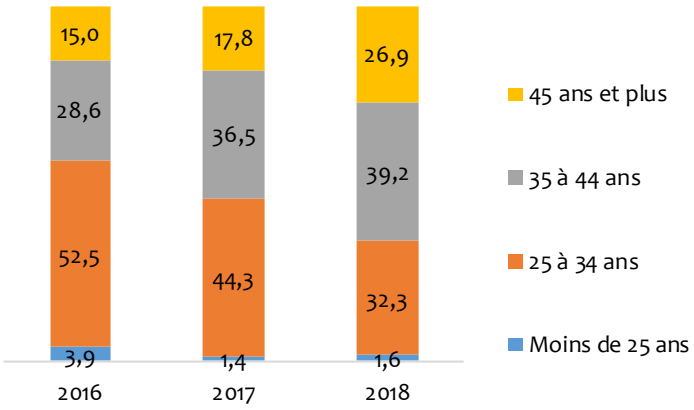

La structure par âge des demandeurs de CPF évolue également sensiblement.

Les seniors représentent notamment 27 % des demandes en hausse de 12 points en deux ans. Ils concernent 1 400 dossiers en 2018, soit plus de 4 fois plus qu'en 2016.

Compte-tenu de la nette envolée des demandes en 2018, la part des moins de 35 ans diminue mais le nombre de dossiers reste en progression.

2.4 AUTRES DISPOSITIFS

La Validation des Acquis de l'Expérience reste peu utilisée : malgré un hausse sensible par rapport à 2015, le nombre de dossiers demeure très faible.

Le Bilan de compétences poursuit sa progression, une centaine de demandes a été formulée en 2018.

Près de 230 salariés se sont formés dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation, dont 84 % bénéficiait d'une prise en charge complémentaire de leur entreprise au titre du salaire et des coûts pédagogiques.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

(nombre et répartition en %)

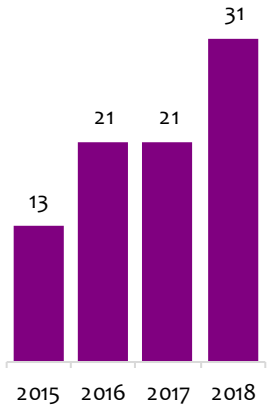

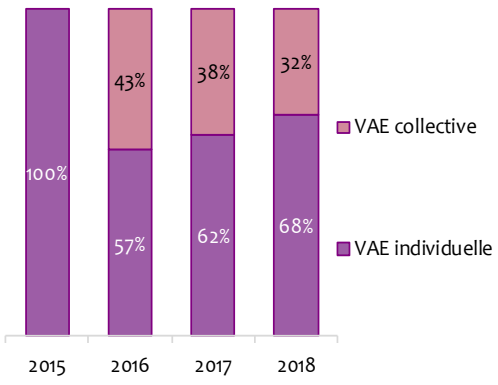

Bilan de compétences

(nombre)

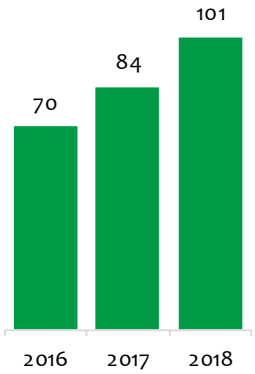

Congé Individuel de Formation (CIF)

(nombre et répartition en %)

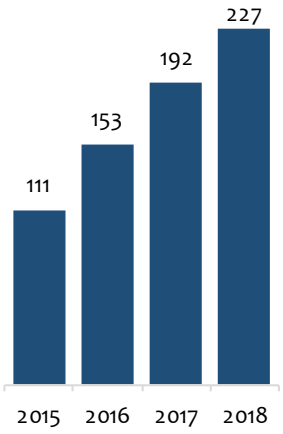

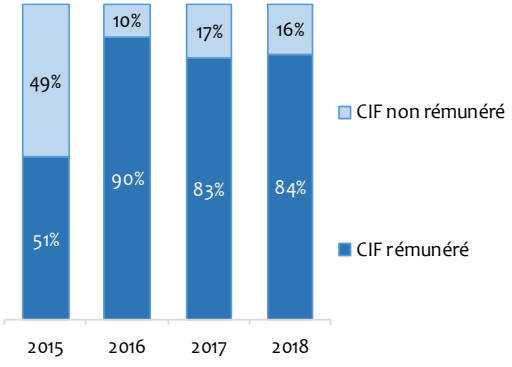

3. ALTERNANCE ET VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

PLUS DE 6 200 NOUVEAUX CONTRATS SIGNÉS EN 2018

Chaque année, les banques accueillent quelques milliers de jeunes en contrats d'alternance (apprentissage ou professionnalisation). Fin d'année 2018, 8 400 alternants étaient sous contrat.

Plus d'un sur deux est une femme, ratio stable dans le temps.

Deux tiers des alternants sont accueillis dans une banque en région Ile de France, proportion en augmentation.

Nouveaux contrats signés selon le type de contrat

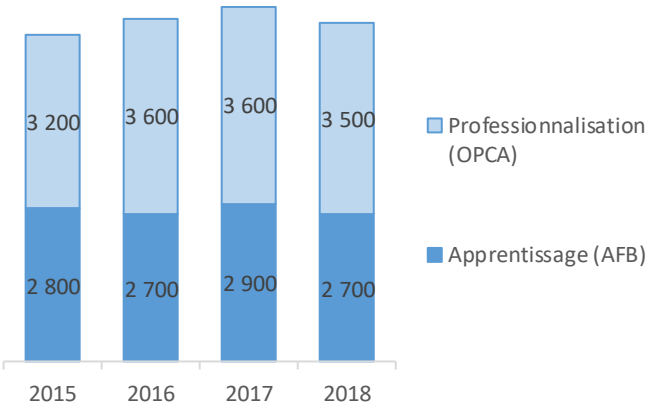

Alternants présents en fin d'année selon le genre (%)

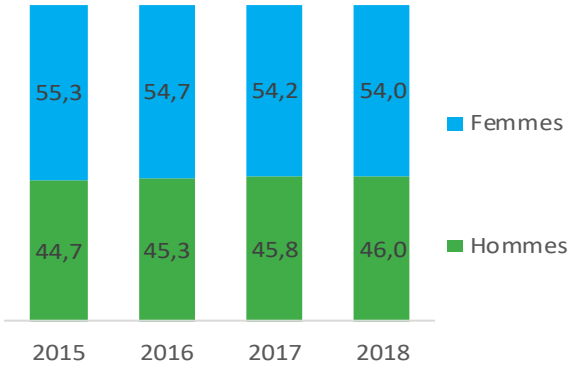

Alternants présents en fin d'année selon la région (%)

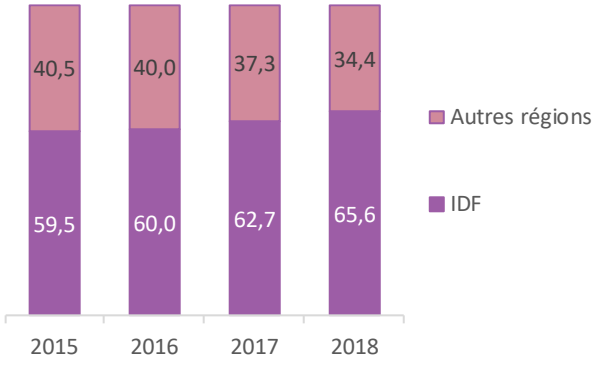

3.1 CONTRATS D'APPRENTISSAGE (source Enquête AFB)

Nouveaux contrats signés par âge (%)

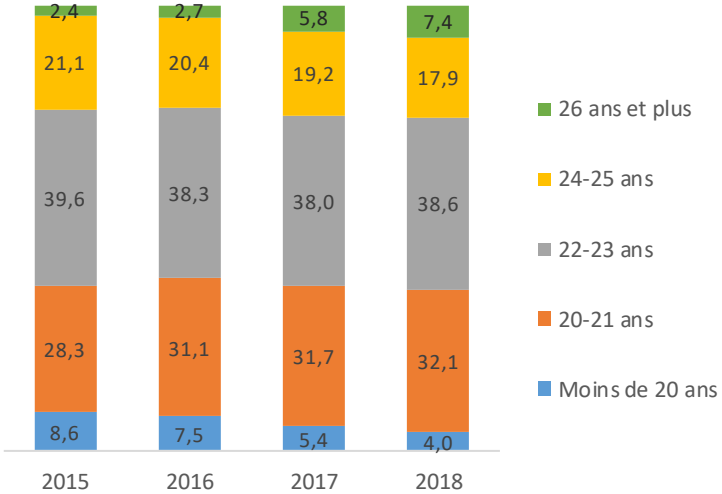

2 700 jeunes ont choisi de poursuivre leur formation en apprentissage en 2018, pour une large part âgés d'au moins 22 ans.

La part des apprentis de moins de 20 ans continue de se réduire, tombant à 4% en 2018.

L'âge moyen des alternants entrés en contrats d'apprentissage en 2018 ressort à 22,4 ans , versus 22,1 ans en 2015.

Apprentis présents en fin d'année par âge (%)

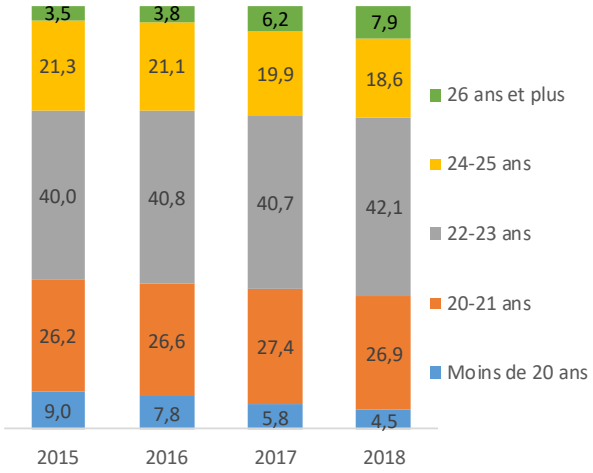

Compte-tenu des embauches et fins de contrat intervenus dans l'année, 3 800 apprentis étaient accueillis dans les banques à la fin d'année 2018.

L'analyse par âge confirme la baisse de la part des jeunes de moins de 20 ans. L'âge moyen des apprentis présents fin 2018 ressort à 22,5 ans en regard de 22,2 ans en 2015.

20 % des apprentis on été embauchés dans leur entreprise d'accueil en 2018, un ratio en baisse qui est à mettre en relation avec l'allongement de la scolarité. Ce ratio est à interpréter avec précaution car il prend en compte l'ensemble des apprentis, y compris ceux qui poursuivent leur scolarité, et uniquement les embauches dans l'entreprise d'accueil.

Selon l'Observatoire des métiers de la banque, l'insertion des alternants est bien meilleure: 65 % sont en emploi six mois après la fin de leur cursus (promotion 2017).

Taux de transformation dans l'entreprise d'accueil * (%)

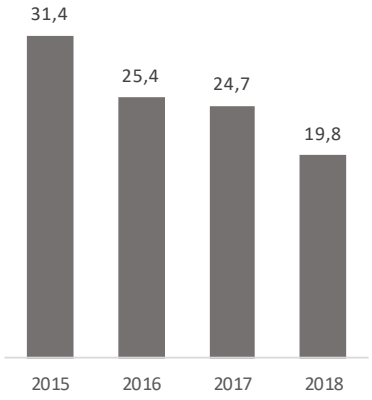

** nombre d'embauches en CDI ou CDD après un contrat d'apprentissage dans la même entreprise, rapporté au nombre de fin de contrat d'apprentissage*

Taux de transformation dans l'entreprise d'accueil selon l'âge (%)

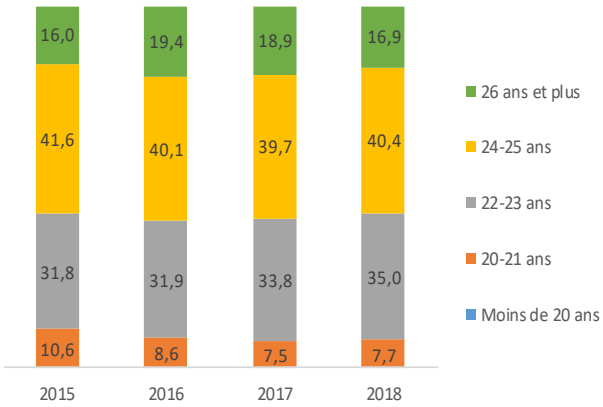

Type de contrat (%)

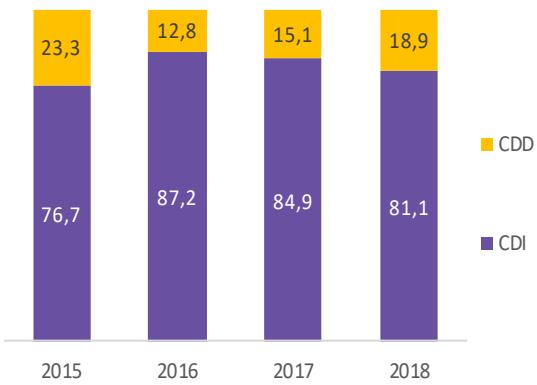

3.2 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION *(source OPCABAIA)*

Nouveaux contrats signés par âge (%)

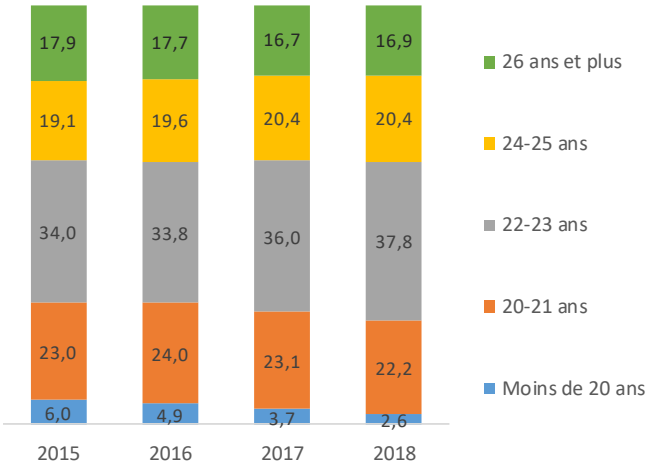

En 2018, 3 500 contrats de professionnalisation ont été signés dans les banques, permettant d'accueillir des jeunes, essentiellement âgés d'au moins 22 ans. En moyenne, ils sont âgés de 23,6 ans.

Le Chargé de clientèle (particuliers , professionnels, entreprises) demeure le premier métier préparé, représentant plus d'un tiers des nouveaux contrats.

Nouveaux contrats signés par métier-repère (%) - 2018

Plus de six contrats sur dix permettent d'accéder à un niveau de diplôme de niveau I (bac+5 et plus) , tendance en nette progression ces dernières années : + 15 points en deux ans.

La part des bac+2 a continué de se réduire, passant à moins de 10 % des nouveaux contrats de professionnalisation en 2018, soit 4 points de moins qu'en 2016.

Nouveaux contrats signés par niveau de diplôme visé (%)

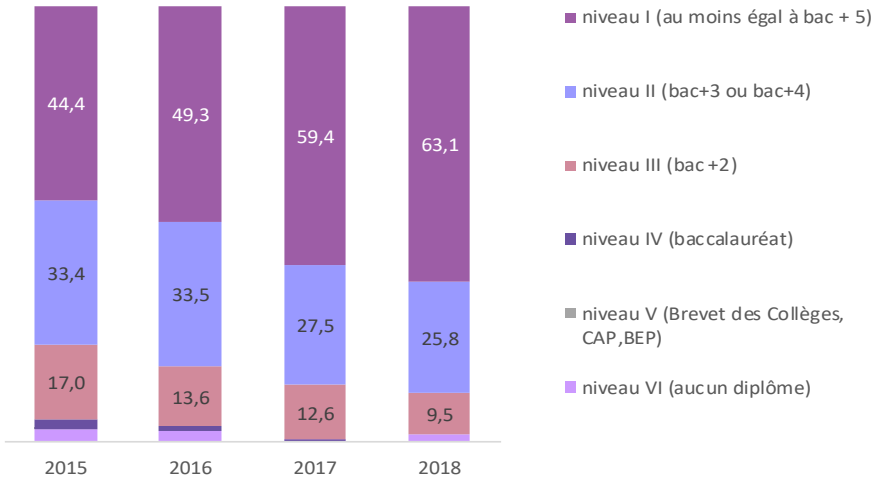

Alternants (contrats de professionnalisation) présents en fin d'année par âge (%)

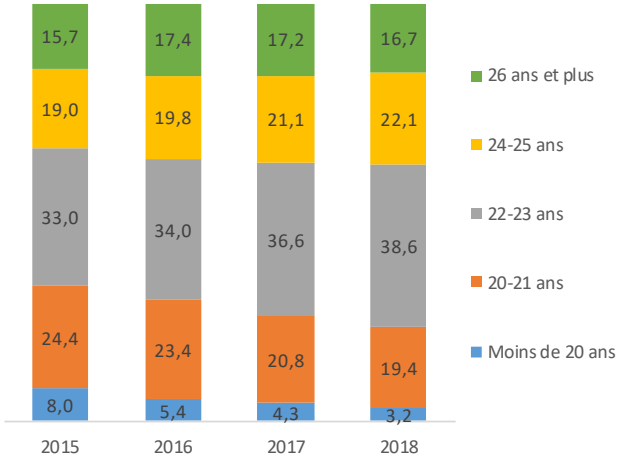

Fin 2018, 4 500 jeunes étaient accueillis en contrats de professionnalisation dans les banques.

En lien avec l'allongement de la scolarité, la part des 22 ans et plus se renforce : 77 % en 2018 , soit près de 10 points de plus qu'en 2015.

En moyenne, les alternants en contrats de professionnalisation sont âgés de 23,6 ans en 2018 contre 23,2 ans en 2015.

Près de 20 % des alternants en contrat de professionnalisation qui ont terminé leur formation on été embauchés dans leur entreprise d'accueil en 2018. Ce ratio prend en compte l'ensemble des contrats de professionnalisation, y compris les poursuites d'étude, et uniquement les embauches dans l'entreprise d'accueil.

Selon l'Observatoire des métiers de la banque, 65 % des alternants sont en emploi six mois après la fin de leur formation (promotion 2017).

Taux de transformation dans l'entreprise d'accueil * (%)

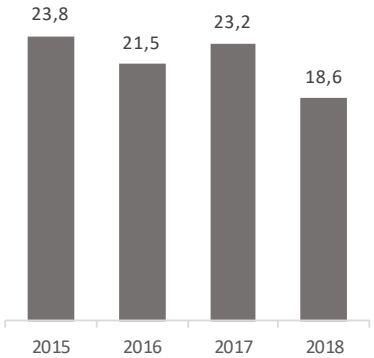

** nombre d'embauches en CDI ou CDD après un contrat de professionnalisation dans la même entreprise, rapporté au nombre de fin de contrat de professionnalisation*

Taux de transformation dans l'entreprise d'accueil selon l'âge (%)

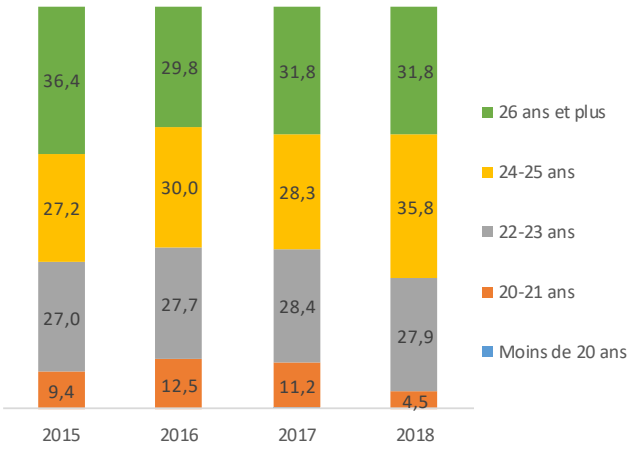

Type de contrat (%)

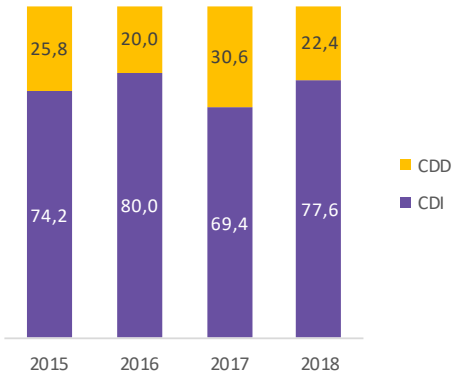

3.3 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Plus d'un millier de jeunes âgés de moins de 28 ans a bénéficié d'une mission professionnelle à l'étranger proposée par les banques françaises.

Effectif moyen (ETP)

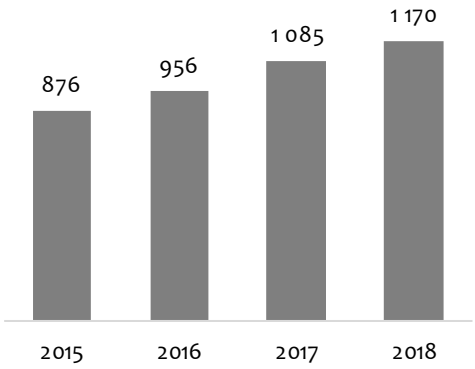

CLASSIFICATION DES MÉTIERS REPERES

FORCE DE VENTE

- **Chargé d'accueil et de services à la clientèle**
  Chargé d'accueil, hôte d'accueil, guichetier, chargé de service clientèle, chargé de renfort commercial, assistant commercial, téléopérateur…

- **Chargé de clientèle particuliers**
  Conseiller clientèle particuliers, conseiller assurance, chargé de développement clientèle particuliers, téléconseiller…

- **Chargé de clientèle professionnels**
  Conseiller clientèle professionnels, chargé d'affaires professionnels, conseiller de clientèle professions indépendantes, chargé de clientèle professions libérales, chargé de clientèle particuliers-professionnels…

- **Chargé de clientèle entreprises**
  Chargé d'affaires entreprises, chargé de relations commerce international, responsable clientèle entreprises, chargé de clientèle PME-PMI, chargé de clientèle grandes entreprises, technico-commercial entreprises, conseiller clientèle Institutionnel/Associations, chargé de développement clientèle entreprises…

- **Conseiller en patrimoine**
  Conseiller en gestion ou développement de patrimoine, conseiller en gestion de fortune, gérant de portefeuille sous mandat, conseiller clientèle privée, conseiller de patrimoine financier…

- **Responsable/animateur d'une unité commerciale (Banque de détail)**
  Responsable d'agence, directeur d'agence, directeur d'agence particuliers professionnels, directeurs centre d'affaires, responsable d'agence entreprises, responsable de groupes d'agences, responsable point de vente, responsable d'une équipe de téléconseillers, responsable de plateforme téléphonique, responsable d'implantation à l'étranger…

- **Concepteur et conseiller en opérations et produits financiers**
  Monteur négociateur d'opérations financières, analyste industriel, ingénieur conseil, ingénieur financier, chargé d'affaires produits financiers, chargé d'affaires fusion-acquisition, ingénieur d'affaires, négociateur crédits export, ingénieur recherche marchés financiers, chargé d'affaires financements spécialisés, responsable de zone géographique…

- **Opérateur de marché**
  Vendeur produits de marché *(sales)*, négociateur produits de marché *(trader)*, originateur, opérateur transactions marché, responsable de tables de marchés (responsables *desk*), arbitragiste…

MÉTIERS DES TRAITEMENTS

Traitement des opérations bancaires

- **Gestionnaire de back office**
  Opérateur de traitements bancaires, technicien de *back-office,* gestionnaire flux, chargé de service après-vente, chargé de recouvrement ou de précontentieux…

- **Spécialiste des opérations bancaires**
  Gestionnaire de *back-office* international, gestionnaire de *back-office* marchés, gestionnaire de *back-office* grandes entreprises, gestionnaire de middle-office (Siège ou Réseau), gestionnaire de trésorerie, expert des opérations bancaires…

- **Responsable/animateur d'unité ou d'activité de traitements bancaires**
  Responsable de *back-office*, animateur d'équipe de *back-office*, responsable de *back-office* international, responsable de *back-office* marchés, responsable de *back-office* grandes entreprises, responsable de *middle-office*, animateur service après-vente, responsable recouvrement ou précontentieux…

Informatique / Organisation / Qualité

- **Informaticien**
  Technicien d'études informatiques, analyste programmeur, développeur applicatifs, développeur système d'information, analyste exploitation, technicien système d'information, homologateur, webmaster, technicien support informatique, chargé de sécurité informatique, ingénieur/spécialiste système d'information, administrateur système d'information, chargé de qualité/méthode…

- **Responsable informatique/organisation/qualité**
  Chef de projet, responsable études et développement, responsable maîtrise d'ouvrage, organisateur, responsable technique/production, responsable de domaines, responsables relations clients S.I., responsable bureautique, responsable support informatique, responsable sécurité informatique, responsable exploitation, responsable organisation, responsable qualité/méthode…

FONCTIONS SUPPORT

Riques et contrôle

- **Contrôleur périodique/permanent**
  Chargé du contrôle périodique (auditeur, inspecteur), auditeur interne (domaines non financiers), chargé du contrôle permanent (contrôleur), chargé de la sécurité financière, responsable du contrôle périodique, responsable du contrôle permanent, responsable de la sécurité financière (blanchiment, fraude fiscale…), déontologue, chargé de la conformité, responsable de la conformité et/ou du contrôle interne…

- **Analyste risques**
  Analyste risques de crédits, analyste risques de marché, analyste risques pays, technicien risque crédits (rédacteur), responsable crédit, responsable des risques, gestionnaire risques opérationnels, analyste portefeuilles, analyste « scoring » crédits…

Juridique / Fiscalité

- **Juriste, fiscaliste**
  Conseiller fiscal/fiscaliste, juriste (droit bancaire, droit international, droit social, droit des affaires, activités financières…) chargé d'études juridiques, responsable juridique/fiscal…

Ressources Humaines

- **Technicien ressources humaines**
  Gestionnaire paye/administration du personnel, gestionnaire formation, assistant ressources humaines, infirmier…

- **Spécialiste/responsable ressources humaines**
  Conseiller recrutement, gestionnaire ressources humaines, responsable gestion de l'emploi, responsable ressources humaines, conseiller relations écoles, responsable rémunération, gestionnaire relations sociales, responsable relations sociales, animateur formation, concepteur de formation, responsable formation, responsable développement ressources humaines, responsable paye/administration du personnel, médecin, assistant social, responsable service social…

Gestion administrative

- **Gestionnaire administratif/Secrétaire**
  Secrétaire/assistant, secrétaire de direction/assistant de direction, assistant technique, chargé de gestion administrative …

Marketing / Communication

- **Gestionnaire marketing / communication**
  Assistant développement commercial, gestionnaire base de données, chargé de promotion des ventes, animateur de marché.

- **Spécialiste/responsable marketing/communication**
  Chargé d'études marketing, chef de produit, responsable de produits, responsable de marché, responsable marketing, chargé de communication interne/externe, responsable communication, responsable animation de marché…

Contrôle de gestion

- **Contrôleur de gestion**
  Assistant contrôle de gestion, contrôleur de gestion, contrôleur budgétaire, responsable contrôle de gestion…

Comptabilité / Finances

- **Technicien comptabilité/finances**
  Assistant comptabilité/finances, chargé de comptabilité, chargé de traitements comptables, aide-comptable…
- **Spécialiste/responsable comptabilité/finances**
  Chargé d'études comptabilité/finances, analyste comptabilité/finances, contrôleur comptabilité/finances, responsables comptabilité/finances, responsable financier…

Logistique / Immobilier

- **Technicien logistique/Immobilier**
  Technicien maintenance, technicien d'exploitation (y compris téléphonie), gestionnaire logistique (y compris gestionnaire parc automobile), technicien services généraux, assistant achat, gestionnaire immobilier, chauffeur, pompier, chargé de sécurité…
- **Responsable/animateur d'unité ou expert logistique**
  Responsable immobilier de l'entreprise, chef de projet immobilier, expert travaux immobilier, conducteur de travaux, responsable des travaux, responsable sécurité, acheteur (y compris achats informatiques), responsable des services généraux, responsable des achats, responsable de la logistique…

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES BANQUES

18, rue La Fayette - 75440 Paris cedex 09
01 48 00 52 52